



Montpellier, mercredi 9 janvier 2019

Carole Delga réaffirme son soutien aux pêcheurs d'Occitanie : « il est grand temps de redonner un avenir à la pêche professionnelle en Occitanie »

L'Europe accélère son calendrier de décision sur le plan de gestion de la Méditerranée (West Med) avec deux réunions importantes avancées au jeudi 10 janvier, le vote de la Commission pêche du Parlement européen, ainsi qu'une réunion préparatoire du Conseil des ministres de l'Union en charge de la pêche.

« Au moment où les négociations s'accroissent concernant le plan de gestion pour les espèces démersales de Méditerranée Occidentale dans le cadre de la Politique Commune des Pêches, la voix de la France doit être forte pour défendre la pêche en Méditerranée. Les orientations de l'Union européenne ne prennent pas en compte la réalité de la pêche en Méditerranée. Il est grand temps de redonner un avenir à toute une filière, la pêche professionnelle en Occitanie, économie vitale pour notre territoire qui fait vivre 1 300 marins et 3 200 emplois induits dans les 5 ports de pêche et les 50 autres points de débarquement du littoral de notre région », affirme Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

La Région, sous l'impulsion de Carole Delga, a mis en place un plan de soutien régional à la pêche en 2018 avec notamment, le 16 novembre dernier, un vote détaillant les amendements indispensables à apporter au plan West Med pour la pérennité des activités de pêche dans le golfe du Lion : réduire l'effort de pêche de la première année de mise en application du plan de gestion à maximum 10% ; porter à 18h la durée de sortie en mer des chalutiers ; supprimer l'interdiction de pêche de 3 mois dans la zone de 0 à 100 m.

Carole Delga a également saisi par courrier le ministre de l'agriculture et de l'alimentation Didier Guillaume, en charge de la négociation de ce texte pour la France en Conseil des ministres. Didier Codorniou, premier vice-président de la Région Occitanie et André Lubrano, conseiller régional en charge de la pêche, ont également conduit une délégation de pêcheurs à Bruxelles le 5 décembre dernier pour exprimer ces évolutions du texte en négociation, indispensable à la pérennité de la filière pêche en région, notamment auprès de la Direction générale chargée des politiques de la Commission en matière d'affaires maritimes et de pêche.

A l'annonce de ces réunions, les pêcheurs se mobilisent ce matin à la Criée de Sète. Didier Codorniou et André Lubrano sont présents à leurs côtés pour rappeler les enjeux des décisions à venir.

« Cette filière encore présente sur toutes les communes de notre littoral, créatrice de richesses et d'emplois ne peut pas subir un coup d'arrêt alors même que le nombre de navires est en forte diminution depuis de nombreuses années, qu'elle a su adopter des pratiques plus responsables, résolument engagée en faveur d'une pêche durable », précise Carole Delga.

Contact presse :

Barbara Atlan : barbara.atlan@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62 - Port. : 07 87 33 89 06

Service presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : @presseoccitanie